

Révisions de littérature

Formes de discours :

- **Narratif** : un discours narratif est un récit qui expose un événement. C'est une suite de faits et d'actions qui constituent l'intrigue. Le récit progresse par une succession **de causes et d'effets déployés dans le temps**.
- **Descriptif** : un discours descriptif propose la description d'un lieu, d'un personnage, d'un objet. Il permet de représenter en donnant plus ou moins de détails et ne se déploie pas dans le temps mais dans l'espace.
- **Explicatif** : un discours explicatif permet de faire comprendre quelque chose en en donnant les raisons, en le démontrant de façon rationnelle.
- **Argumentatif** : un discours argumentatif vise à faire partager un point de vue en mettant en valeur les raisons qui le valident.

La focalisation ou point de vue

La focalisation est la position du narrateur par rapport à son récit.

| | définition | Rapport du personnage et du narrateur | Position du narrateur |
|--------------------|--|---------------------------------------|------------------------------------|
| externe | Le narrateur rapporte de l'histoire seulement ce qu'un observateur étranger peut en connaître. | Narra < personnage | observateur objectif et impartial. |
| interne | Il ne sait de l'histoire que ce que le personnage en peut savoir. | Narrateur = personnage | Point de vue subjectif. |
| omnisciente | Le narrateur connaît tout de ses personnages et adopte sur son histoire le point de vue de Dieu. Connaît le passé et l'avenir du personnage, l'intégralité de l'histoire, des pensées de tous. Perception illimitée. | Narrateur > personnage | Point de vue de Dieu. |

Les différents types de discours

Le discours direct | DD :

Les paroles **sont rapportées telles qu'elles** sont censées avoir été prononcées.

→ *Il balbutia* : « **Ma femme est ici, n'est-ce pas ?** » Guy de Maupassant, *Une vie*, 1883.

Le discours indirect | DI :

Les paroles sont **reformulées** par le narrateur, c'est lui qui les prend en charge. Elles sont **intégrées au récit dans une proposition subordonnée** après un **verbe de parole**.

→ *Je lui demandai ce qui l'amenait à Amiens, et si elle y avait quelques personnes de connaissance.*

Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, 1731.

Le discours **indirect libre** | DIL :

Le DIL est un type de discours entre le DD et le DI.

Le discours est **intégré dans le récit du narrateur** mais **laisse entendre la voix originelle de celui qui l'a prononcé**. Il n'est pas introduit par un verbe de parole et ne figure pas dans une proposition subordonnée mais est **une proposition indépendante**. **Le locuteur n'est pas identifié** de façon certaine, on peut hésiter à attribuer la parole au **narrateur** ou au **personnage**.

ex : *Emma éprouvait une satisfaction de vengeance. N'avait-elle pas assez souffert !* Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, 1857.

→ soit c'est le narrateur qui porte un jugement sur la situation d'Emma soit c'est Emma elle-même qui pense qu'elle a assez souffert, le narrateur ne faisant que rapporter indirectement les propos d'Emma.

Les caractéristiques du **discours direct** que l'on retrouve dans le DIL :

- les **types de phrases** : exclamatives, interrogatives (! ?) ;
- les **marques d'expressivité** de la langue orale (Non !) ;
- les **marques de subjectivité** (les manières de parler du personnage) ;
- pas de proposition subordonnée ni de verbe de parole.

Les caractéristiques du **discours indirect** que l'on retrouve dans le DIL :

- ni **tiret**, ni guillemets ;
- les mêmes **pronoms** (« elle ») ;
- les mêmes **temps verbaux** sont utilisés, avec la concordance des temps (« partirait ») ;

Argumentation directe et indirecte

Qu'est-ce que l'argumentation directe ?

L'argumentation directe est employée dans des genres divers : le discours, l'essai, le **pamphlet** (court écrit qui défend ou critique une cause avec un ton plus ou moins violent). Les auteurs développent leur thèse de façon explicite, pour convaincre leur lecteur. La visée argumentative est très claire.

Celui qui s'exprime dans le texte, le **locuteur**, prend position, on repère sa présence dans le texte. Il s'adresse au lecteur et le prend en compte : on trouve donc des adresses directes au lecteur (questions rhétoriques, présence de la deuxième personne... ex : « Le pangolin est chassé de façon illégale bien qu'il soit une espèce protégée. **Vous** trouvez cela atroce ? »)

Le locuteur produit un raisonnement articulé autour de liens logiques, son propos suit un plan, on peut en suivre le déroulement.

Qu'est-ce que l'argumentation indirecte ?

Pour transmettre des idées, certains auteurs passent par la fiction. L'argumentation est transmise à travers un récit, de façon **indirecte**. On trouve l'argumentation indirecte dans le cinéma, le roman, la poésie, la peinture... C'est au lecteur de comprendre le message sous-entendu et le sens symbolique des éléments du récit (des personnages, des lieux, des actions, des objets ...)

L'argumentation indirecte peut permettre :

- - de passer à travers la censure (par exemple, le cinéma chinois est un outil de dissidence contre les atteintes à la liberté de la presse du régime)
- - de faire réfléchir le lecteur par lui-même (par exemple, une fable de La Fontaine)

- - de questionner de façon large, en laissant le sens ouvert : que signifie la peste chez Camus ? est-ce une image pour parler de l'Occupation allemande ? du mal en général ?

La **parabole** est un des sous-genres de l'argumentation indirecte : il s'agit d'un court récit à valeur symbolique sous lequel se cache un enseignement moral ou religieux, que l'on trouve en particulier dans certains livres religieux, comment les Évangiles dans la religion catholique.

On peut étudier le sens parabolique d'un roman, dire que la *Peste* de Camus ou *l'Aveuglement* de Saramago sont des sortes de parabole.

La **fable** est aussi un genre de l'argumentation indirecte

L'**apologue** est un récit qui a pour fonction d'illustrer une leçon morale qui peut être formulée explicitement. La fable est un apologue.

Démontrer convaincre et persuader :

Une argumentation peut être efficace grâce à divers outils. Il faut différencier différentes actions argumentatives :

- - **CONVAINCRE** = faire appel à la raison, à la rationalité. Ceux à qui s'adressent l'argumentation reconnaissent la valeur universellement vraie du propos. Le destinataire adhère à ce qui est dit.
- - **PERSUADER** = faire appel aux sentiments, à l'émotion, à l'empathie. Le destinataire croit à ce qui est dit.
- - **DEMONTRER** = déployer un raisonnement de nature scientifique, afin de prouver une affirmation en apportant une preuve évidente.

Le vocabulaire du théâtre

Toute parole est prononcée par quelqu'un à destination de quelqu'un d'autre. C'est ce que l'on appelle la **situation d'énonciation**. Au théâtre, il y a **une double énonciation** car tout ce qui est dit par un personnage est destiné à la fois :

- Aux autres personnages présents sur scène ;
- Au public, ce qui lui permet de suivre l'histoire

Le théâtre est un genre particulier car il est :

- D'abord une **pièce** : un texte écrit par un auteur ;
- Puis un **spectacle** : le texte est mis en scène puis joué devant des spectateurs.

Le texte théâtral est écrit pour être représenté.

Les didascalies : ce sont les indications scéniques du dramaturge. Elles ne sont pas prononcées sur scène.

Les monologues : un personnage parle tout seul sur scène, s'adressant à la fois à lui-même et au public, en vertu du principe de double énonciation.

Le dialogue : plusieurs personnages présents sur scène échangent des **répliques**.

- **La stichomythie** : les répliques sont brèves et s'enchaînent rapidement, ce qui rend la scène plus dynamique, crée une accélération. Ce terme d'origine grecque désigne initialement un échange de répliques d'un seul vers chacune.
→ *Deux personnages se disputent.*

- **La tirade** : un personnage prononce une longue réplique.
→ *Un personnage défend son point de vue, raconte quelque chose d'important pour faire avancer l'intrigue.*
- **L'aparté** : un personnage prononce un texte « en secret » à un personnage choisi et au public, ou seulement au public, tandis que les autres personnages ne l'entendent pas. Il est signalé dans le texte par la didascalie « à part » ou « bas » en opposition à « haut ».
→ *Un personnage ment à un autre mais révèle au public la vérité.*

Les **actes** : ils correspondent aux grandes étapes de l'intrigue théâtrale.

Généralement, on baisse le rideau pour pouvoir changer de décor (et donc de lieu) d'un acte à l'autre. Avant l'éclairage électrique, on changeait également les bougies.

- Les actes sont notés dans le texte en chiffres romains. → *Acte IV*

Les **scènes** : chaque acte est constitué de plusieurs scènes.

Habituellement, on change de scène quand on change de personnages et donc de comédiens présents sur scène, ce qui facilite les répétitions.

La tragédie et la comédie classiques

Inventées toutes deux au Vème siècle avant J.-C. en Grèce. Elles étaient représentées lors de cérémonies en hommage aux dieux et permettaient de réunir tous les citoyens. Tragédie et comédie avaient donc une fonction politique et religieuse capitale.

| | Tragédie | Comédie |
|-------------------------|---|---|
| Personnages | Dieux, demi-dieux, héros, hauts personnages politiques | Bourgeois et valets |
| Enjeux de l'action | Enjeux politiques, intérêts de l'Etat | Enjeux familiaux et domestiques |
| Obstacle pour les héros | Un choix impossible entre devoirs familiaux/amoureux et nécessité politique L'obstruction des dieux, du destin, de la fatalité | Un père de famille tyrannique Un rival en amour Des malentendus |
| Issue | Fatale ou malheureuse | Heureuse |
| Registre de langue | Soutenu, élevé, sublime | Médiocre, populaire, familier |
| Effet sur le spectateur | Provoquer la crainte et la pitié pour purifier l'être des émotions mauvaises | Corriger les mœurs par le rire et critiquer la société |

Les registres

L'ensemble des procédés (= des moyens) qui permettent de produire un certain effet sur le lecteur et de donner au texte une tonalité (= une ambiance, une atmosphère).

Le registre fantastique

Le registre fantastique cherche à faire participer le lecteur au doute qui habite les personnages. Il exprime l'effroi devant l'inexplicable qui hante la vie quotidienne.

L'élément le plus important pour caractériser le registre fantastique est le maintien de l'ambiguïté. Coexistent **toujours** ensemble :

- Une explication rationnelle
- Une explication irrationnelle ou une absence d'explication.

On reconnaît le registre fantastique à :

- une **syntaxes** bouleversée :
 - Phrases brèves, phrases nominales pour marquer la vivacité des sentiments
 - Phrases exclamatives et interrogatives pour marquer l'émotion et la force des sentiments
- **Champs lexicaux** de la panique, de la perte de contrôle, de l'effroi
- **Focalisation interne** : le lecteur doit croire un narrateur qui n'est pas toujours fiable (folie, ivresse, maladie, sommeil ...)

Le registre tragique

- Définition :

Ensemble des procédés qui caractérisent le conflit tragique du héros : celui-ci, cerné par le destin, ne peut agir sans être conduit à la mort. Il est à la fois coupable et victime de la fatalité. Le registre tragique ne s'exprime pas seulement dans la tragédie mais permet d'exprimer l'angoisse d'un personnage dans tout type de récit ou de situation.

- Procédés :
 - ✓ Pour montrer le dilemme du héros = des figures d'opposition ou de parallélismes.
 - ✓ Pour montrer que le personnage est impuissant = la voix passive ou la personnification d'idées abstraites qui deviennent les véritables actrices des tragédies, laissant le personnage passif.
 - ✓ Pour témoigner de la violence des émotions = des exclamations.
 - ✓ Les champs lexicaux de la terreur, de la mort, du destin, des dieux.

Le registre lyrique

- Définition :

Le registre lyrique consiste à exprimer ses sentiments (amour, tristesse, regrets, nostalgie ...) pour transmettre des émotions à son interlocuteur.

- Procédés :

- Usage de la première personne
 - Champs lexicaux des émotions
 - Figures d'exagération et de répétition pour montrer l'intensité de ses émotions

Le registre pathétique

- Définition :

Le registre pathétique est l'ensemble des procédés qui visent à créer l'émotion et à susciter des sentiments chez le lecteur.

- Procédés :

- champ lexical des sentiments
- modalités interrogatives ou exclamatives (= *phrases avec des « ? » ou des « ! »*)
- images chargées de connotations (= *sens implicite*) liées à l'affectivité (= *sentiments*)
- apostrophes qui permettent de s'adresser au lecteur pour le prendre à partie de sa souffrance

Le registre épique

Dans les épopées, longs poème ou récits en prose au style soutenu, un grand sentiment collectif est exalté à travers les exploits d'un héros historique ou légendaire. Les procédés du registre épique sont :

- Le lexique du combat et de l'exploit
- L'amplification par des hyperboles et l'utilisation du pluriel
- L'accumulation des verbes d'action
- La présence du collectif (le peuple, la foule)
- La personnification

Registre polémique (sources : <https://www.bacdefrancais.net/registres.php>)

Le registre polémique est utilisé pour défendre ses idées, opposer ce que l'énonciateur juge bon à ce qu'il juge mauvais, dénoncer un adversaire en cherchant à le discréditer.

Ses procédés sont :

- Marques de la première personne.
- Procédé de dévalorisation (métaphores dépréciatives, antiphrases ironiques).
- Procédés d'insistance (anaphores, accumulations).
- Apostrophes.
- Provocations.
- Lexique de l'émotion (indignation, surprise).

Registre comique ((sources : <https://www.bacdefrancais.net/registres.php>)

Le registre comique cherche à faire rire ou sourire.

Ses procédés sont :

- Jeux sur les mots
- Effets de chute, de rupture et de décalage
- Répétitions mécaniques des mots ou de situation
- Ironie
- Imitation burlesque (sujet sérieux dans un style bas)

Les figures de style :

Définition : une figure de style est un procédé qui consiste à rendre ce que l'on veut dire plus expressif, plus convaincant, plus séduisant. Elle est un moyen privilégié de créer un effet sur le destinataire, qu'il faut interpréter.

Les figures de style par analogie, qui permettent de créer des images

| | |
|---------------------|---|
| La comparaison | Établit un rapport de correspondance entre deux éléments à l'aide d'un outil de comparaison (comme, tel que, tel, semblable à...) |
| La métaphore | Établit un rapport de comparaison sans outil. La relation est figurée. |
| La personnification | Représente une chose ou une idée sous les traits d'une personne |
| Une allégorie | Représente d'une façon concrète et imagée une idée abstraite. |
| Une antonomase | Consiste à employer un nom propre comme nom commun. |

Les figures de style par substitution, qui remplacent un terme par un autre

| | |
|---------------|---|
| La métonymie | Remplace un terme par un autre qui a un rapport logique avec le premier. |
| La synecdoque | Remplace un mot par un autre qui a un rapport d'inclusion avec le premier |
| La périphrase | Remplace un mot par une expression qui le définit. |

Les figures de rapprochement

| | |
|-----------------|---|
| Une antanaclase | Un même mot est répété plusieurs fois mais prend un sens différent à chaque fois. |
| Un zeugme | Deux termes dépendent d'un seul mot alors qu'ils ne sont pas sur le même plan. |
| Une paronomase | Rapprochement de mots ayant des sonorités proches. |

Les figures d'opposition

| | |
|----------------|---|
| Une antithèse | Deux mots ou idées opposés sont rapprochés par un parallélisme. |
| Un oxymore | Sorte d'antithèse qui met deux mots de sens opposé côte-à-côte. |
| Une antiphrase | Exprime une idée par son contraire |
| Un chiasme | Les éléments d'une phrase sont répétés mais en un ordre inversé, qui forme une « croix ». |

Les figures de rupture

| | |
|-------------|--|
| Une ellipse | Suppression d'un élément nécessaire de la phrase, afin de provoquer un effet de raccourci. |
|-------------|--|

Les figures d'atténuation ou d'insistance

| | |
|-------------------------|---|
| Une hyperbole | Exagération |
| Une gradation | Énumération organisée de manière croissante ou décroissante. |
| Un euphémisme | Figure de pensée par laquelle on adoucit ou atténue une idée dont l'expression directe serait brutale et déplaisante. |
| Une litote | Figure de rhétorique consistant à dire moins pour laisser entendre beaucoup plus qu'il n'est dit. |
| Une anaphore | Répétition d'un mot en tête de phrase ou de vers. |
| Un parallélisme | Répétition d'une construction grammaticale |
| Une question rhétorique | Fausse question à laquelle on n'attend pas de réponse mais qui permet d'impliquer son interlocuteur. |